

Période de 1896 à 1945 Cahier de l'élève

<https://lignesdutemps.banq.qc.ca/>

Nom(s) : _____

Groupe : _____

Compétence 1 : caractériser une période de l'histoire du Québec et du Canada

Opérations intellectuelles visées

- Mettre en relation des faits
- Situer dans le temps et dans l'espace

Consignes

1. Placez-vous en équipe de deux. En utilisant les Lignes du temps du Québec de BAnQ, trouvez l'évènement qui correspond à chaque document du dossier documentaire.
 - a. Utilisez le bouton Chercher à gauche.
 - b. Dans **Années**, sélectionnez les dates *1896 à 1945*.
 - c. Entrez des mots clés dans **le moteur de recherche**.
2. Associez chaque document à un ou plusieurs aspects de société et rédigez une courte description de l'évènement en le liant à l'aspect choisi.
3. Ajoutez un évènement de votre choix qui marque la période 1896 à 1945. Indiquez l'aspect touché, la date et la description de l'évènement choisi.
4. Caractériser la période de 1896 à 1945 :
 - a. en complétant la ligne du temps;
 - b. en identifiant des sous-périodes;
 - c. en rédigeant une courte description de ces sous-périodes.

| Doc. | Aspect | Date | Évènement |
|----------|---|------------------------------|--|
| 1 | <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Économique <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Territorial | 27 avril 1942 | Évènement : <u>Plébiscite sur la conscription</u> Description : le premier ministre canadien Mackenzie King a promis de ne pas recourir à la conscription. En avril 1942, il demande à la population de le libérer de son engagement par un plébiscite. Le résultat divise le pays, les Canadiens français votent non à 72 %, le reste du Canada anglais, oui à 80 %. |

| Doc. | Aspect | Date | Évènement |
|----------|---|------|---|
| 2 | <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Économique <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Territorial | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
| 3 | <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Économique <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Territorial | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
| 4 | <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Économique <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Territorial | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |

| Doc. | Aspect | Date | Évènement |
|------|---|------|---|
| 5 | <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Économique <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Territorial | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
| 6 | <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Économique <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Territorial | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
| 7 | <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Économique <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Territorial | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |

| Doc. | Aspect | Date | Évènement |
|------|---|------|---|
| 8 | <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Économique <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Territorial | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
| | | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
| 9 | <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Économique <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Territorial | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
| | | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
| 10 | <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Économique <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Territorial | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |
| | | | Évènement : Description : <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> <hr/> |

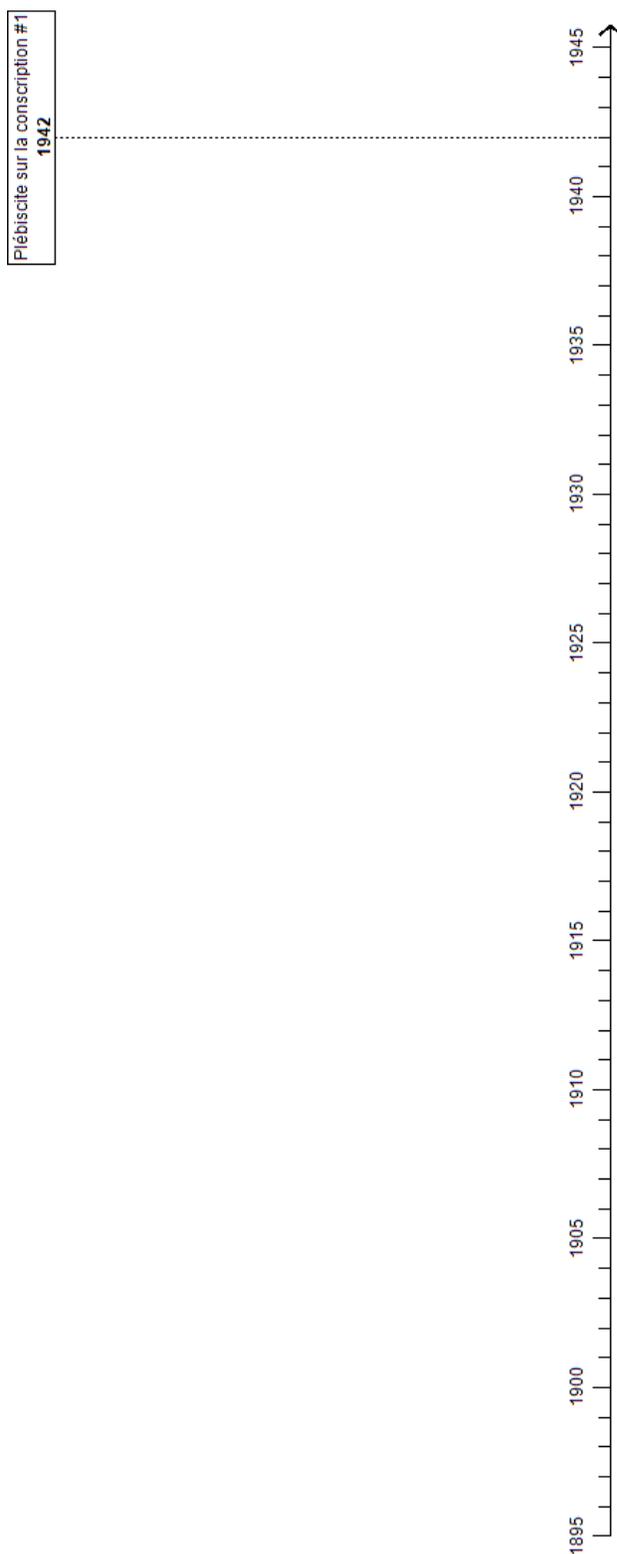
| | | | |
|--|--|--|--|
| | | | |
|--|--|--|--|

Ajoutez un événement de votre choix qui marque la période 1896 à 1945. Indiquez l'aspect touché, la date et la description de l'événement choisi.

| | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Social <input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Économique <input type="checkbox"/> Culturel <input type="checkbox"/> Territorial | Évènement : Date : Description : <hr/> <hr/> <hr/> |
|---|---|

LIGNE DU TEMPS 1896 à 1945

Tu peux aussi réaliser ta ligne du temps à l'aide de l'application FriseChrono sur tablette ou en ligne frisechronos.fr



DOSSIER DOCUMENTAIRE

1

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autres l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37) Lord TWEEDESMUIR

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
Téléphone : BELAIR 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Clerk : BELAIR 3361

Le Québec refuse, à une forte majorité, de dégager M. King

Demain

Dans le reste du Canada, les conscriptionnistes l'emportent

La lutte se poursuivra — La "Ligue pour la Défense du Canada" prolongera son effort jusqu'à la fin de la guerre — Mais il faut l'aider, et le plus tôt possible

La plébiscite n'était qu'un incident dans un débat ancien, et qui se poursuivra.

Ainsi l'a remporté la Ligue pour la Défense du Canada. Dès samedi, elle annonça son intention de continuer de travailler jusqu'à la fin de la guerre. Elle avait par exemple le résultat du plébiscite, quel qu'il soit, ne réglait rien, que la lutte continuerait, sous des formes nouvelles.

Il faut féliciter les directeurs de la Ligue de leur décision. Il faut surtout leur proposer qu'elle corresponde, non seulement aux désirs mais à la volonté des centaines et des centaines de mille citoyens qui ont voté non.

Dès ce matin, la Gazette soumettait le gouvernement d'aller de l'avant. Voici quelques semaines, M. Menon promettait de lui faire la vie dure s'il n'accueillait pas sa politique. D'autres ont dit: "Ce sont maintenant la conscription, l'annonce pour un nouvel effort. Et ton verser une fois de plus les communistes, pour l'amour de Moscou, bras dessus bras dessous avec les millionnaires de Toronto."

Contre cet invincible assaut, il faut organiser la plus solide résistance. Dans cette lutte nouvelle, la Ligue, d'accord avec les courageux députés dont il faut saluer l'initiative et le dévouement, tiendra, si nous le voulons, un rôle de premier plan.

Si nous le voulons, disons-nous, parce qu'il est évident que la Ligue ne peut donner un très vigoureux, un efficace effort, que si elle est largement appuyée par le public.

Vote de non-confiance dans quatre ministres de langue française — L'esprit de parti gravement atteint dans le Québec — Le bloc français à travers le pays — L'île de Montréal donne une faible majorité de "non" — Tous les autres comités québécois, avec trois comités du Nouveau-Brunswick, deux comités de l'Ontario, un du Manitoba, un de l'Alberta, ont voté "non" — Le vote militaire à venir le 5 mai peut modifier le résultat final — Comment a voté notre province

PLUS DE 540,000 ELECTEURS D'EN DEHORS DU QUEBEC VOTENT "NON"

Les "oui" l'emportent sur les "non" au plébiscite d'hier par 2,593,189 voix contre 1,473,271; soit une majorité d'environ 1,120,000 voix. Reste à venir, le vote militaire, d'ici le 5 mai. La réponse affirmative hors du Québec est considérable. Elle est faible dans le Québec, où les "non" atteignent presque 71.5% des voix données. Dans tout le pays, plus de 36% ont voté "non". Nombreux abstentions, en Ontario, à ce que l'on peut déjà savoir. Tous les chiffres suivants seront plus ou moins à réviser demain.

LES RESULTATS D'ENSEMBLE

Le premier et le plus grave résultat du plébiscite King, c'est d'avoir irrémédiablement divisé le pays: les Canadiens français et les Acadiens d'un côté, contre toute politique de service militaire obligatoire outre-mer, ainsi que pour le vouloir le gouvernement King; de l'autre côté, les Anglo-Canadiens en grande majorité, assistés des Juifs et de certains éléments étrangers immigrés au Canada plus ou moins récemment. Et encore, dans plusieurs régions de l'Alberta et de la Saskatchewan, on a vu que plusieurs milliers d'immigrés ont voté d'accord avec les Canadiens français. Un peu partout, au cours de la

COMMENT LE QUEBEC VOTA

On doit diviser le vote québécois en deux grandes zones: celle de l'île de Montréal, qui a donné dans l'ensemble une assez faible majorité de voix négatives par suite du vote en bloc de l'élément de langue anglaise réuni à celui de l'élément juif, et la zone provinciale extérieure qui a donné une forte proportion de votes négatifs. Ainsi Cortier (Berocovich, député) dans la première zone, comté peuplé en grande partie de Juifs et de gens de langue anglaise, a donné 29% de "non". Mont-Royal (Whitman, député) en presque totalité anglo-juif, a donné 18% de "non". Outremont (Van, député), comté de population mixte, a donné 39% de "non". Saint-Laurent-Saint-Georges (Claxton, député), 19%. Saint-Antoine-Westmount (Abbott, député), 41%.

Source : [Le Devoir](#).

2

CALENDRIER

Demain: MERCREDI, 30 octobre 1933.

Saint Alphonse Rodriguez, confesseur.

Levee du soleil, à 6 h. 25.

Coucher du soleil, à 6 h. 25.

Levee de la lune, à 6 h. 47.

Novembre, jours, le 2, à 3 h. 19 m. de nuit.

Premier quart, le 10, à 1 h. 45 m. de nuit.

Pléide lune, le 18, à 3 h. 08 m. de nuit.

Troisième quart, le 26, à 3 h. 21 m. de nuit.

VOLUME XX — No 252

DERNIERE HEURE Montréal

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N.

— DEMAIN —

VENT DU NORD. NEIGEUSE ET FROID.

MAXIMUM ET MINIMUM

Apprévision météorologique.

Météo dans une semaine 25.

Température à l'extérieur 25.

Stages de la nuit dernière 25.

RACONTEZ-LE

19 Novembre 1933. Il faisait 40°. 30.25.

Chiffres fournis par la station S.-E. de Montréal, 3004, rue Saint-Jacques, Montréal.

Les restes de S. G. Mgr Mathieu transportés de l'hôpital à la cathédrale de Régina

Mgr Marois nommé vicaire capitulaire

REGINA, Saskatchewan, 28. (S.P.C.) — Les restes de Sa Grandeur Monseigneur Mathieu, archevêque de Régina, ont été transportés hier soir de l'hôpital où Sa Grandeur est décédé samedi soir, à la cathédrale.

On a placé le cercueil dans le sanctuaire et le clergé et les fidèles ont récité le Rosaire et les prières pour le défunt.

Le chapitre diocésain a choisi Mgr Marois, vicaire général du diocèse, pour agir comme vicaire capitulaire pendant la vacance du siège épiscopal.

Le panique est à son comble en Bourse

Malgré les efforts faits pour supporter le marché de Wall Street à l'ouverture, les prix tombent à de nouveaux bas — Les grandes banques font un effort pour arrêter ce mouvement en avançant des fonds par millions — Les marges sont réduites à 25 pour cent afin d'encourager les acheteurs

La Bourse a donné lieu à une panique encore plus grande peut-être que jeudi dernier et ces derniers temps. C'était donc faciliter non seulement les achats, mais même faire dans le nombre de cas de véritables achats avec

La majorité de M. Turcotte sur M. Larivière est de 985

SOREL, 29. (S.P.C.) — Les derniers chiffres de l'élection partielle de Richelieu aujourd'hui donnent au candidat ministériel, l'échevin J.-C.-A. Turcotte, de Sorel, une majorité de 985 voix sur son adversaire conservateur, M. Hervé Larivière. Le poli de St-Joseph de Sorel dont le résultat n'était pas connu hier a donné 27 votes pour Turcotte, 4 pour Larivière et 1 pour Girouard, ce qui porte à 759 la majorité de Turcotte sur ses deux adversaires.

Le nombre des votes obtenus par chacun des trois candidats est comme suit: Turcotte, 2,136; Larivière, 1,151, et Girouard, 226.

Source : [Le Devoir](#).

3



Source : La Patrie.

4

OUIMETOSCOPE

Les premières représentations de ces célèbres vues animées ont eu lieu hier après-midi et hier soir, à la salle Poiré, devant des auditoires très nombreux et très enthousiastes. Il importe donc de féliciter sans réserve M. Ouimet du fonctionnement de son invention perfectionnée; c'est admirable, l'image mouvante est rétablie sur la toile avec la plus grande réalité et les yeux ne sont pas fatigués par le tremblotement, si énervant à venir jusqu'à maintenant.

La représentation dure deux heures et demie, et nous voyons des vues, pour la plus grande partie inédites au Canada. Adultes comme enfants dames et messieurs, tout le monde s'amuse, s'intéresse et s'instruit.

OUIMETOSCOPE

Les premières représentations de ces célèbres vues animées ont eu lieu hier après-midi et hier soir, à la salle Poiré, devant des auditoires très nombreux et très enthousiastes. Il importe donc de féliciter sans réserve M. Ouimet du fonctionnement de son invention perfectionnée; c'est admirable, l'image mouvante est rétablie sur la toile avec la plus grande réalité et les yeux ne sont pas fatigués par le tremblotement, si énervant à venir jusqu'à maintenant.

La représentation dure deux heures et demie, et nous voyons des vues pour la plus grande partie inédite au Canada. Adultes comme enfants, dames et messieurs, tout le monde s'amuse, s'intéresse et s'instruit.

Source : La Patrie, p. 9.

5

Le bill du suffrage féminin franchit la dernière étape après un nouveau débat. - La Chambre offre ses vœux à M. Duplessis qui aura 50 ans demain

Cette fois, M. Duplessis fait un discours contre le projet de loi.— Il dit qu'il est dangereux de donner le droit de vote aux femmes, alors qu'elles n'en veulent pas.— Elles n'iront pas voter, dit-il, et leur abstention favorisera les "télégraphes".— Le chef de l'opposition se demande si l'on ne s'est pas entendu pour "bloquer" le bill au Conseil Législatif.— Réplique de M. Godbout.— MM. Lorrain et Frégeault prennent part au débat.— La séance avait débuté dans l'harmonie.— Gerbe de roses et fleurs de rhétorique à M. Duplessis, à l'occasion de son anniversaire.— Un bill de concordance.

LA LOI DE LA CHASSE

(Par Calixte DUMAS)

"Ce n'est pas moi qui ai changé, c'est la vie moderne qui a changé." Voilà ce que déclarait hier après-midi l'hon. M. Godbout, au chef de l'opposition, qui lui reprochait d'avoir modifié son attitude sur la question du suffrage féminin. Et le chef du gouvernement ajoutait : "Les femmes sont les gardiennes du foyer, dit mon honorable ami. Or, très peu, ont été amenées pour cela que nous leur accordons le droit de vote. La ligne de défense de ce projet de loi de l'hon. M. Godbout pour accorder aux femmes le droit de vote et d'éligibilité, est revenue devant la Chambre, hier après-midi. Il a subi sa troisième lecture après un très intéressant débat en comité secret.

C'est l'hon. M. Duplessis qui a occupé des femmes comme des éternels. Il a tout d'abord déclaré que le projet de loi de l'hon. M. Godbout, paraitrait. Or, pour amener la loi de ce projet de loi, ce n'est pas possible, a-t-il dit, pendant dix ans, le ne sur division. Le projet de loi de l'hon. M. Godbout, paraitrait. Or, pour amener la loi de ce projet de loi, ce n'est pas possible, a-t-il dit, pendant dix ans, le ne sur division. Le projet de loi de l'hon. M. Godbout, paraitrait. Or, pour amener la loi de ce projet de loi, ce n'est pas possible, a-t-il dit, pendant dix ans, le ne sur division.

Cette fois, M. Duplessis fait un discours contre le projet de loi.— Il dit qu'il est dangereux de donner le droit de vote aux femmes, alors qu'elles n'en veulent pas.— Elles n'iront pas voter, dit-il, et leur abstention favorisera les "télégraphes".— Le chef de l'opposition se demande si l'on ne s'est pas entendu pour "bloquer" le bill au Conseil Législatif.— Réplique de M. Godbout.— MM. Lorrain et Frégeault prennent part au débat.— La séance avait débuté dans l'harmonie.— Gerbe de roses et fleurs de rhétorique à M. Duplessis, à l'occasion de son anniversaire.— Un bill de concordance.

M. R.-F. FRÉGEAULT
M. Raymond-F. Frégeault, porte parole au nom de la minorité anglo-protestante et affirmant que les électeurs de langue anglaise sont favorables au suffrage féminin.
— Les conditions sont changées, dit-il, dans notre province et maintenant les femmes ont les mêmes responsabilités que les hommes. Par conséquent, il est naturel, qu'elles aient les mêmes droits.
M. Frégeault ajoute que ses électeurs de langue anglaise sont très intéressés en faveur du projet de loi. "Et je suis très surpris, dit-il, de voir que le chef actuel de l'opposition n'a pas profité de son passage au pouvoir pour adopter pareille loi. Au nom de mes électeurs et au nom de la minorité anglo-protestante, je veux solliciter le premier ministre pour l'adoption de ce projet."
M. Duplessis revient à la charge et cite l'opinion d'un hebdomadaire anglais de Westminster. "Ce journal, dit-il, bien que favorable à l'idée du premier ministre, nous rapporte qu'aux dernières élections fédérales, nous n'avons eu que cent femmes inscrites sur les listes électorales. Elles ont profité de leur droit de suffrage. Je dis que si nous passons la loi nous aurons les pertes et substitutions de personnel au moins électorales, à ce qu'on appelle les "télégraphes".
Les derniers articles de la loi ont rapidement adoptés et le bill du suffrage féminin est voté en troisième lecture, sur division.

LE BILL DROUIN
La Chambre vote ensuite en deuxième lecture le bill amendé par le premier ministre sur le projet de loi de l'hon. M. Godbout, qui a été adopté en première lecture, sur division.

Source : [L'Action catholique](#), p. 11.

6

DE PARTOUT

Deux prospecteurs, MM. A. Renaud et A. Olier, ont découvert dans le district de Témiscamingue, province de Québec, de superbes échantillons de minéral d'or. Un des blocs de minéral qu'ils rapportent pèse près de vingt livres et est couvert d'une couche d'or pur.

La découverte des gisements d'or a été faite au Portage de la Baie d'Hudson, le long des rapides du lac Opatatica qui est situé à environ deux milles de la ligne frontière entre Québec et le nouvel Ontario.

MM. Renaud et Olier déclarent que le district contient des gisements d'or très riches. Des blocs de minéral affleurent le sol et sont visibles de tous ceux qui passent. Selon l'opinion des deux vaillants explorateurs le district de Témiscamingue est de beaucoup le plus riche des nombreux gisements aurifères du Canada.

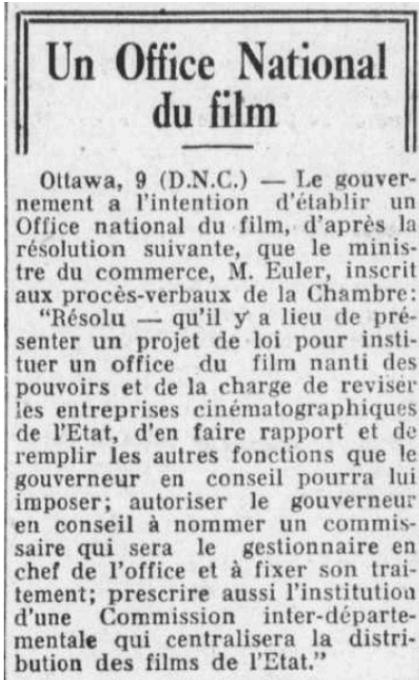
Deux prospecteurs, MM. A. Renaud et A. Olier, ont découvert dans le district de Témiscamingue, province de Québec, de superbes échantillons de minéral d'or. Un des blocs de minéral qu'ils rapportent pèse près de vingt livres et est couvert d'une couche d'or pur.

La découverte des gisements d'or a été faite au Portage de la Baie d'Hudson, le long des rapides du lac Opatatica qui est situé à environ deux milles de la ligne frontière entre Québec et le nouvel Ontario.

MM. Renaud et Olier déclarent que le district contient des gisements d'or très riches. Des blocs de minéral affleurent le sol et sont visibles de tous ceux qui passent. Selon l'opinion des deux vaillants explorateurs, le district de Témiscamingue est de beaucoup le plus riche des nombreux gisements aurifères du Canada.

Source : [Le courrier de St-Yacinthe](#).

7



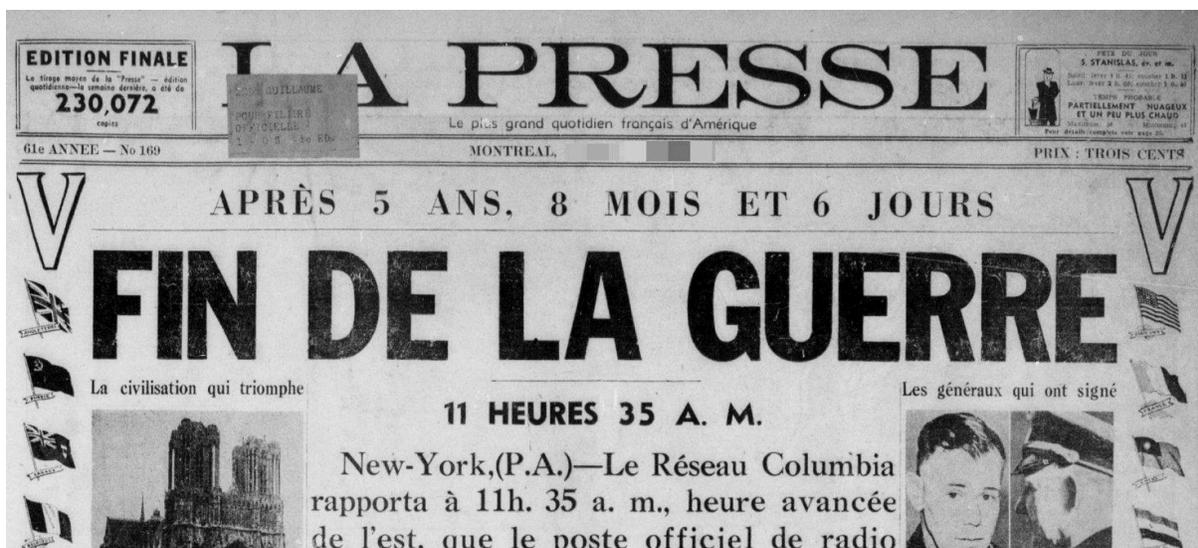
Un Office National du film

« Le gouvernement a l'intention d'établir un Office national du film, d'après la résolution suivante, que le ministre du commerce, M. Euler inscrit aux procès-verbaux de la Chambre :

“Résolu - qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour instituer un office du film nanti des pouvoirs et de la charge de réviser les entreprises cinématographiques de l'État, d'en faire rapport et de remplir les autres fonctions que le gouverneur en conseil pourra lui imposer; autoriser le gouverneur en conseil à nommer un commissaire qui sera le gestionnaire en chef de l'office et à fixer son traitement; prescrire aussi l'institution d'une Commission inter- départementale qui centralisera la distribution des films de l'État. »

Source : [Le Devoir](#), p. 2.

8



Source : [La Presse](#).

9

LES CAISSES POPULAIRES

On trouvera dans une autre page l'état détaillé des opérations de la Caisse populaire de Lévis.

Il existe en Europe des milliers de caisses populaires, de types variés et qui, au dire de tous les économistes, ont semé partout le progrès et souvent même la prospérité économique. Leur action s'exerce dans une double sphère: d'une part, elles créent le goût et l'habitude de l'épargne; d'autre part, elles aident l'artisan et le petit cultivateur en lui assurant des prêts faciles, et l'on ne compte plus ceux qu'elles ont arrachés aux griffes des usuriers.

« On trouvera dans une autre page l'état détaillé des opérations de la Caisse populaire de Lévis. [...]

Il existe en Europe des milliers de caisses populaires [...]. Leur action s'exerce dans une double sphère : d'une part, elles créent le goût de l'épargne; d'autre part, elles aident l'artisan et le petit cultivateur en lui assurant des prêts faciles, et l'on ne compte plus ceux qu'elles ont arrachés aux griffes des usuriers. »

Source : [L'Action sociale](#), p. 4.

10

Constitution et Règlements

CARACTÈRE DE LA CONFÉDÉRATION

Art. 1. — La *Confédération des Travailleurs catholiques du Canada* est une organisation ouvrière interprofessionnelle, réunissant les divers groupements ouvriers du Canada qui ont la double caractéristique d'être nationaux et catholiques.

Il lui appartient de sauvegarder et de promouvoir les intérêts généraux du syndicalisme catholique au Canada et de mettre en œuvre, à cette fin, les moyens qui sont énumérés à l'article 3 des présents statuts et règlements.

Constitution et Règlements Caractère de la Confédération

Art. 1. - La *Confédération des Travailleurs catholiques du Canada* est une organisation ouvrière interprofessionnelle, réunissant les divers groupements ouvriers du Canada qui ont la double caractéristique d'être nationaux et catholiques.

Il lui appartient de sauvegarder et de promouvoir les intérêts généraux du syndicalisme catholique au Canada et de mettre en oeuvre, à cette fin, les moyens qui sont énumérés à l'article 3 des présents statuts et règlements.

Source : [La Confédération des travailleurs catholiques du Canada](#).